

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET REVISION DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES Du 05 juin 2019 au 05 juillet 2019 inclus

Par Arrêté en date du 14 mai 2019, le Maire de la Commune d'Herblay-sur-Seine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et, sur le projet de révision du plan de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

L'enquête publique se déroulera en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, du **05 juin 2019 au 05 juillet 2019 inclus**, soit durant 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- **Lundi** de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- **Mardi et Mercredi** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- **Jeudi** de 12h30 à 19h30
- **Vendredi** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

A cet effet, le Président du Tribunal administratif de Pontoise a désigné M. Michel DEJARDIN en tant que Commissaire enquêteur.

Les dossiers d'enquête pourront être consultés en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce dernier. Ils seront également consultables sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/enquetepublique-herblay>

Un poste informatique permettant de consulter les dossiers d'enquête sera mis à la disposition du public en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être :

- Consignées sur les registres d'enquête ouverts en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent
- Consignées sur le registre électronique prévu à cet effet à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/enquetepublique-herblay>
- Adressées par écrit à : Monsieur le Commissaire enquêteur \_ Maire d'Herblay-sur-Seine, 43 rue du Général de Gaulle 95220 HERBLAY-SUR-SEINE, ou encore, par courriel à l'adresse suivante : [enquetepublique-herblay@registredemat.fr](mailto:enquetepublique-herblay@registredemat.fr)

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'Herblay-sur-Seine, au Centre administratif Saint-Vincent, les :

- **Mercredi 05 juin 2019** de 9h00 à 12h00
- **Mardi 11 juin 2019** de 14h00 à 17h00
- **Jeudi 20 juin 2019** de 16h00 à 19h00
- **Lundi 24 juin 2019** de 14h00 à 17h00
- **Vendredi 05 juillet 2019** de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant une année à la Mairie d'Herblay-sur-Seine, Centre Saint-Vincent aux jours et heures habituels d'ouverture. Les documents seront également consultables sur le site internet de la Ville ([www.herblaysurseine.fr](http://www.herblaysurseine.fr)).